LE PORTUGAL

ALFAGAR VILLAGE, ALBUFEIRA ALGARVE

VACANCES LONG SÉJOUR

Ce complexe hôtelier populaires bénéficie d'un emplacement spectaculaire sur le haut d'une falaise surplombant la mer. Situé dans un endroit d'une grande beauté naturelle grâce à ses neuf hectares de jardins et rochers, le village Alfagar offre un accès direct à la plage de Santa Eulalia grâce à un escalier privé (10 minutes de marche). Les clients du village Alfagar peuvent utiliser les installations de l'hôtel Alfagar à côté.

2 250 $* par pers.

28 nuits
Départ de Toronto

le 7 fév. 2017 :
2 250 $ par pers.
le 28 fév. 2017 :
2 740 $ par pers.

INSTALLATIONS :

Unité supérieure à une chambre vue jardin offre deux lits simples dans la chambre et un divan lit dans le salon, un coin dinette, une cuisinette complète avec réfrigérateur, 4 ronds électriques, un four, un microondes, une bouilloire, grille pain, cafetière et ustensiles. Balcon/ terrasse. Télé satellite, coffret de sécurité dans la chambre : 40 € pour un séjour de 28 jours (dépôt avec carte de crédit est exigé), air climatisé et salle de bain complète avec séchoir à cheveux. Fer et planche à repasser gratuits dans la chambre.

Ceci est un hébergement de type appartement. Veuillez donc apporter vos propres articles de toilette. Nous suggérons que vous apportiez aussi vos accessoires préférés pour un séjour d'un mois tels que sel et poivre, linges à vaisselle, débarbouillettes, votre savon favori, shampoing etc. *Un bonnet de bain est obligatoire si vous désirez utiliser la piscine intérieure.*

CARACTÉRISTIQUES :

- à 40 minutes de l'aéroport international de Faro (dans le quartier exclusif de Balaia)
- à 5 minutes de route de San Joao pour le magasinage et les sorties
- accès direct à la plage de Santa Eulalia par un sentier et des marches sur la falaise (183 marches)
- mini supermarché et piscine extérieure sur le site
- navette vers Albufeira (1 € chaque direction)
- unités supérieures à une chambre, vue jardin avec cuisine, balcon ou terrasse
- service de ménage 3 fois/semaine, les draps sont changés une fois/ semaine et les serviettes deux fois
- piscine intérieure chauffée, bain turc et sauna 6 € par pers. (25 minutes d'utilisation)
- serviette de plage 5 € plus un dépôt remboursable de 20 €, changement de serviette de plage 2.5 €
- accès wifi gratuit au bar et à la réception
- excursion d'une demi-journée au marché de Loulé plus les services d'un représentant local
- court de tennis extérieur 5 € de l'heure/court, 2 € par raquette, 1 € pour des balles
- buanderie automatique, 5 € pour chaque brassée de lavage ou de séchage
- restaurant et comptoir lunch sur le site

visit Portugal | transat | voyages merit ...faites-en l'expérience

Voyages Merit | 1.866.341.1777 | VoyagesMerit.com

*Prix en $ CAN par pers., en occupation double. Supplémentaires : les taxes de 476 $. Le supplément simple est de 995 $. Surclassement en chambre supérieure vue mer ajoutez 230$ par pers., en occupation double ou 460 $ par pers., en occupation simple.

RESPONSABILTÉ

Le groupe Voyages Merit Inc. opérant sous le nom Voyages Merit, agit uniquement comme agent des fournisseurs de services de voyage tels que les hôteliers, les compagnies aériennes, les opérateurs de services au sol, les compagnies d'autobus, etc., qui fournissent leurs services tels que décrits dans cette brochure. Nous faisons de notre mieux pour sélectionner ces fournisseurs, mais nous n'exerçons aucun contrôle sur leurs activités et ne pouvons être tenus responsables si ces fournisseurs ne réussissent pas à remplir leurs obligations. Toutes les réservations effectuées avec ces fournisseurs pour vous, par nous, sont sujettes aux termes et conditions de chaque fournisseur. La responsabilité du fournisseur peut aussi être limitée par la loi, les tarifs ou les conditions présentés dans leur documentation et sur leurs billets, etc. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Merit et ses directeurs, administrateurs, employés, successeurs, ayants droit, agents et autres représentants ne sont pas responsables de toute réclamation pour pertes, dommages (directs ou indirects, spéciaux, punitifs ou autres dommages indirects, perte de profits ou d'occasions), retards, maladie, blessures, inconvénients, perte de jouissance, ou d'angoisse (que ce soit à cause du contrat, d'une faute, d'une négligence, de responsabilité directe ou autre et même si Merit et le fournisseur de services ont été avertis des risques de dommages pour ce groupe ou tout autre groupe) découlant de :

(a) Fautes ou négligence ou omission, de la part de ces fournisseurs de voyage; (b) Maladie, vol, grève, problèmes mécaniques, quarantaine, intervention gouvernementales, condition météo, actes hostiles ou violents ou tout autre motif hors de notre contrôle;
(c) La non obtention des passeport, visas ou autres documents ou vaccins pour le voyage;
(d) La non-communication du nom exact du passager tel qu'il apparaît sur son passeport;
(e) L'arrivée en retard à l'aéroport ou au terminus de transport terrestre;
(f) Dommages matériels, vol, ou autre disparition mystérieuse de vos biens;
(g) Blessures corporelles ou décès;
(h) Force Majeure – un évènement en dehors de notre contrôle raisonnable ou de celui de nos fournisseurs, incluant mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les grèves, lockout et autres conflits de travail, ou perturbations, les guerres, les blocus, les insurrections, émeutes, tremblements de terre, conditions météo, inondations, ou restrictions imposées par les autorités gouvernementales.

TARIFICATION

Tous les prix donnés sont par personne en argent canadien sauf avis contraire. Les TPS, TVH et autres taxes provinciales s'appliquent aux circuits tel qu'indiqué.

AUGMENTATION DES COÛTS DU CIRCUIT

Merit se réserve le droit d'augmenter le prix des circuits dans les cas d'augmentation des taxes ou des frais imposés par le gouvernement ou les autorités aéroportuaires, de surcharges de carburant ou de taux de change, de hausse de prix du fournisseur ou de toute autre augmentation de prix. Si l'augmentation dépasse 7% du prix du voyage, le client a le loisir d'annuler dans les sept jours suivant la réception de l'avis et d'obtenir un remboursement complet.

CALENDRIER DE PAIEMENT

Un dépôt de 1 000$ par personne est requis au moment de la réservation. Le paiement final et complet est dû 90 jours avant le départ.

Les exigences de dépôt pour certains circuits peuvent varier. Vous serez informé au moment de la réservation si c'est le cas.

RESPONSABILITÉ

Merit ne peut assumer la responsabilité de frais encourus pour des arrangements de voyage achetés séparément du circuit vendu par Merit. La responsabilité de Merit ne couvre que la formulation d'avis de l'industrie du voyage ou les connexions et heures d'enregistrement recommandées par le fournisseur.

À condition d'avoir transmis ces informations, Merit ne sera pas responsable des connexions ou départs manqués, peu importe la cause.

PLAN DE PROTECTION VOYAGE (ASSURANCE)

L'assurance annulation et interruption de voyages, l'assurance médicale et hospitalisation, l'assurance bagages et une variété d'autres assurances complémentaires, sont disponibles et FORTEMENT RECOMMANDÉES. Si vous choisissez de ne pas acheter d'assurance, vous devez signer un formulaire de renonciation d'assurance. Veuillez noter que si vous choisissez de ne pas acheter d'assurance, vous êtes entièrement responsable de toute sanction imposée, tel que décrit dans la politique d'annulation sur cette page. Veuillez parler d'assurance avec votre conseiller lorsque vous faites une réservation.

REMBOURSEMENT

De par leur nature, les voyages comportent des risques et des conditions météo imprévisibles, donc Merit ne peut pas garantir les heures de départ et d'arrivée tout au long de votre itinéraire. Votre droit à un remboursement est limité.

Il n'y aura pas de rabais ni de remboursement d'argent pour des services manqués ou non utilisés.

Merit se réserve le droit d'annuler un circuit pour quelque raison que ce soit. Dans ce cas, un remboursement complet sera fait au voyageur.

POLITIQUE D'ANNULATION

Bien que Merit fasse tout en son pouvoir pour réduire au minimum les pénalités, il y a toujours des coûts irrécupérables associés à votre voyage. Les pénalités suivantes seront imposées en cas d'annulation :

(A) 90 jours ou plus avant le départ : Perte du dépôt au complet.
(B) 89 – 60 jours avant le départ : Perte de 50% du coût total du voyage.
(C) 59 jours ou moins avant le départ : Perte de 100% du coût total du voyage.

Les frais d'annulation pour certains circuits vont varier et il pourrait même y avoir des pénalités supplémentaires associées aux vols. Si tel est le cas, ces pénalités seront expliquées séparément au moment de la réservation et prévaudront, le cas échéant

CHANGEMENTS AU VOYAGE

Nous nous réservons le droit de substituer des hôtels, compagnies aériennes ou navires en raisons de circonstances indépendantes de notre volonté. Dans de tels cas, nous ferons tout en notre pouvoir pour faire en sorte que les endroits visités, les excursions offertes et les hôtels ressemblent à ceux prévus initialement. Tout changement aux itinéraires ne résulte pas en éligibilité pour un remboursement.

FRAIS DE MODIFICATION

Les changements à votre réservation ne sont pas nécessairement possibles. Si vous demandez une modification et que nous sommes en mesure de la faire, vous devrez payer les frais imposés par la compagnie aérienne ou le tour opérateur. De plus, nous nous réservons le droit de charger 50$ de frais de changement pour toute modification effectuée après le paiement du dépôt. Un changement de nom ou de date de départ pourrait constituer une annulation et les pénalités correspondantes pourraient s'appliquer.

DOCUMENTS PERSONNELS

Tous les passagers voyageant à l'étranger doivent voyager avec un passeport. Plusieurs pays exigent que le passeport soit valide pour 6 mois après la date de retour du voyageur. Des visas peuvent être nécessaires pour certaines destinations. Il est de la responsabilité des passagers de se procurer, à leurs frais, tous les documents exigés par les autorités concernées. Dans le cas où un passager ne détient pas les documents nécessaires, le transporteur aérien a le droit de lui refuser l'embarquement.

DESCRIPTION

Tous les efforts ont été faits pour décrire et fournir les services de voyage et les photographies aussi exactement que possible dans la description écrite. Cependant nous nous réservons le droit de corriger les erreurs et nous ferons tous les efforts raisonnables pour vous informer si jamais un changement important se produit.

Veuillez prendre note que le niveau et les conditions de vie locales que vous allez rencontrer au cours de votre voyage pourraient être différentes de ce à quoi vous êtes habitués à la maison.

CONSENTEMENT

Le fait que vous déteniez des billets et des réservations après leur émission constitue votre consentement aux termes ci-dessus.

Si vous avez des problèmes au cours de votre voyage, veuillez en informer le fournisseur de services de voyage local. Si la situation n'a pu être résolue, veuillez en informer Merit par écrit à votre retour.